

Revue d'histoire de l'Amérique française

GALARNEAU, Claude, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*. Montréal, Éditions Fides, 1978. 287 p. \$8.50.

Marcel Lajeunesse

Volume 34, numéro 3, décembre 1980

URI : id.erudit.org/iderudit/303887ar
<https://doi.org/10.7202/303887ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN 0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lajeunesse, M. (1980). GALARNEAU, Claude, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*. Montréal, Éditions Fides, 1978. 287 p. \$8.50.. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34(3), 449–451. <https://doi.org/10.7202/303887ar>

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

GALARNEAU, Claude, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*. Montréal, Editions Fides, 1978. 287 p. \$8.50.

C'est un grand sujet qu'a étudié le professeur Galarneau, et c'est un livre important qu'il nous offre. Après les nombreux mémoires et thèses qu'il a dirigés sur l'histoire de collèges classiques ou de matières enseignées dans ces collèges et les aperçus de recherche dans des articles qu'il a publiés, l'auteur laissait attendre cette synthèse. C'est presque tout l'entre-deux entre les études primaires et universitaires de la Nouvelle-France à hier qui est étudié dans ce volume.

La première constatation que l'on peut faire dans cette histoire des collèges classiques, c'est la très grande continuité du modèle et du programme suivis. La formule du collège-séminaire, inaugurée par Mgr de Laval, pour préparer les vocations sacerdotales et pour former l'élite laïque, a été maintenue tout au long de l'existence des collèges classiques, et parfois malgré Rome qui aurait préféré le petit séminaire pour la seule relève ecclésiastique. Au milieu du XIXe siècle, sous Pie IX, même Mgr Bourget, grand expert en cléricisation, trouvait dans cette formule mixte de grands mérites pour l'homogénéisation des élites, pour la formation d'hommes de profession dévoués aux intérêts de l'Église. La Fédération des Collèges classiques n'affirmait-elle pas la même chose en 1954 devant la Commission Tremblay, quand elle écrivait que «c'est dans les collèges classiques que se fait l'unification des élites, que s'opère le rapprochement des classes dirigeantes, que se fait le brassage des fils de cultivateurs et d'avocats, de ruraux et de citoyens qui vivent coude à coude durant huit ans».

De plus, le programme du collège des Jésuites, le «ratio studiorum», a été suivi par le Séminaire de Québec et repris par tous les collèges jusqu'aux années 1960. Il s'agit de former l'honnête homme et le catholique par les langues anciennes, la philosophie. On y note l'importance du verbe, de l'éloquence, du «savoir-parler» dans les collèges classiques. La religion pénétrait l'enseignement et dirigeait la vie des collèges. L'histoire et la géographie, utiles agréments à une formation générale, y sont peu enseignées. Par ailleurs, le cours classique, qui reposait sur le principe de la gradation des difficultés, fonctionnait sur le système de l'émulation.

L'étude présente montre bien que le collège classique a suivi l'essai des francophones à travers le Canada, notamment dans l'Ontario français, l'Ouest, et les Maritimes. A l'instar d'autres institutions, les francophones du Québec exportaient et reproduisaient le collège classique traditionnel à l'extérieur de leur province.

En parcourant cette étude, nous voyons l'influence de prêtres émigrés de France dans l'organisation de collèges au tournant du XIXe siècle, notamment l'abbé Chicoineau au Collège Saint-Raphaël et l'abbé Rimbault à Nicolet. Au XIXe siècle, les collèges produisent de grands

professeurs; par exemple, l'abbé Jérôme Demers, professeur de sciences et de philosophie au Séminaire de Québec, «le type achevé du professeur-prêtre des collèges classiques de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle», les frères Désaulniers, François à Nicolet, Isaac à Saint-Hyacinthe, aussi professeurs de philosophie et de sciences, tous deux maîtres ès arts de Georgetown, N.Y., les premiers professeurs de collège à poursuivre des études supérieures à l'extérieur du Québec. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les professeurs-prêtres vont étudier la théologie et la philosophie thomistes à Rome. La philosophie thomiste s'impose au début des années 1870, comme l'a démontré, d'ailleurs, Yvan Lamonde dans ses recherches, et la rupture entre la philosophie et les sciences, déjà amorcée vers 1850, se consomme dans la conjoncture néo-thomiste: «philosophie et sciences seront pour un siècle des mondes séparés, où la philosophie a la prééminence».

Le XX^e siècle est privilégié dans ce livre. Le traitement reflète l'état des archives et de la documentation. Les collèges classiques tiennent des congrès, publient, à partir de 1920, la revue *L'Enseignement secondaire*, et fondent, en 1953, la Fédération des collèges classiques, organe de pression, de promotion et de défense des collèges classiques traditionnels contre le cours secondaire public et les sections classiques des commissions scolaires. Si, de 1635 à 1939, soixante-huit collèges ont été fondés au Québec, de 1940 à 1965, apparaissent cent trente-cinq institutions privées (juvénats, postulats, scolasticats) qui offrent en totalité ou en partie les études classiques, auxquelles s'ajoutent cinquante-huit «sections classiques» dans l'école publique. Entre les deux guerres mondiales, des externats sont établis dans les villes, notamment André-Grasset, Sainte-Croix et Jean-de-Brébeuf à Montréal, Garnier et Saint-Jean-Eudes à Québec. Il faut noter que même en 1959 il y a encore 75% des élèves qui sont internes dans l'ensemble des collèges classiques du Québec. De 1911 à 1951, la proportion des prêtres et des religieux dans le corps enseignant demeure à 90% dans les collèges, et le professeur laïque n'y trouve une place qu'autour de la fin des années 1950. L'auteur a bien raison d'y souligner la condition difficile et marginale du professeur laïque dans un monde de clercs. De plus, il est intéressant d'étudier la fondation des collèges féminins, en relation avec l'émergence des idées féministes dans le premier tiers du XX^e siècle.

Nous trouvons dans ce volume des données essentielles sur l'origine géographique et sociale des élèves, la réussite scolaire et le choix d'une carrière. En comparaison avec le XIX^e siècle, la clientèle des collèges est de plus en plus locale à mesure que le XX^e siècle avance. Les Collèges Sainte-Marie et de Montréal ont constamment été des collèges très montréalais. Sainte-Marie-de-Monnoir (sur lequel l'auteur nous donne des pages captivantes), Saint-Laurent et Nicolet ont accueilli une bonne proportion de Franco-Américains. Les collèges de province recevaient une

clientèle formée en grande part de fils de cultivateurs, et ceux des villes, les fils d'hommes de professions libérales, de commerçants et d'artisans. Le tiers des élèves abandonnaient en sixième (éléments latins), et, au XXe siècle, 25 à 35% des inscrits complètent le cycle des huit années. Une loi de 1890 rend obligatoire la possession du diplôme de fin d'études (B.A.) pour devenir médecin, avocat, notaire. Les collèges classiques sont l'élément essentiel de la relève sacerdotale: pendant le XIXe siècle et jusqu'en 1930, 40 à 45% des finissants deviennent prêtres, 30% vers 1930, et la baisse s'accroît après la seconde guerre mondiale.

Le monopole clérical des collèges classiques n'a pas été un monde de réforme et d'innovation. La lecture des *Mémoires* du chanoine Groulx nous l'avait montré pour le début du XXe siècle. Mgr Camille Roy pense aux collèges quand il affirme qu'«à force de vivre, de se mouvoir par nécessité dans des horizons intellectuels plutôt rapprochés, l'esprit se fait un idéal de culture qu'il mesure à des exigences trop limitées, ou encore au facile succès que l'on obtient toujours dans une société pas assez cultivée». Il est manifeste qu'après la seconde guerre mondiale, le collège classique ne peut plus répondre aux besoins immenses de l'enseignement secondaire, ou plutôt qu'il y répond selon des modèles culturels anciens. Et à partir de la décennie 1950, la Fédération des collèges classiques sert davantage d'outil de défense des collèges, d'organe de résistance que de catalyseur de changement. Il est quand même curieux que les années 1950, pendant lesquelles l'auteur situe l'apogée du système des collèges classiques, soient si rapprochées de sa chute (milieu des années 1960).

Cette étude d'histoire de l'éducation en est une aussi d'histoire sociale. Monsieur Galarneau démontre bien que si le collège classique a eu essentiellement une fonction de production des rapports sociaux au XIXe siècle et pour le premier tiers du XXe siècle, il est demeuré un instrument d'ascension sociale jusqu'à la fin. Il a été, de plus, un lieu d'acculturation indiscutable et un moyen de contrôle social évident.

Nous retrouvons peu de choses au sujet de l'équipement pédagogique des collèges, bibliothèques et laboratoires, soit l'équivalent d'une demi-page.

En dernier lieu, c'est probablement à l'éditeur que nous devons adresser quelques remarques. Il est malheureux que le caractère d'imprimerie employé soit si petit; la lisibilité en est affectée; que les fort précieuses notes soient regroupées à la fin des chapitres: la lecture en est distraite; que le format de ce livre soit si restreint: cet ouvrage exigeait un autre genre d'édition.

Ce livre de recherche est un livre passionnant sur un domaine capital.